



**Pacte international
relatif aux droits civils
et politiques**

Distr.
GÉNÉRALE

CCPR/SP/67/Add.2
6 juillet 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS/FRANÇAIS

RÉUNION DES ÉTATS PARTIES
Vingt-cinquième réunion
New York
7 septembre 2006

ÉLECTION, AU TITRE DE LA QUATRIÈME PARTIE (ART. 28 À 32) DU PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS CIVILS ET POLITIQUES, DE NEUF MEMBRES DU COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME EN REMPLACEMENT DE CEUX DONT LE MANDAT VIENT À EXPIRATION LE 31 DÉCEMBRE 2006

Note du Secrétaire général

1. En application des articles 30 (par. 4) et 32 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la vingt-cinquième réunion des États parties au Pacte sera convoquée par le Secrétaire général au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour le jeudi 7 septembre 2006.
2. Les curriculum vitae de 21 candidats reçus au 17 mai 2006 et ceux de deux autres candidats reçus après cette date figurent dans les documents CCPR/SP/67 et CCPR/SP/67/Add.1.
3. Le présent document contient le curriculum vitae d'un candidat présenté par la Guinée dans une note en date du 17 mai 2006 qui a été reçue par le Secrétariat le 3 juillet 2006. Le curriculum vitae avait été reçu du candidat le 29 juin 2006.

Mohamed Lamine FOFANA

DATE DE NAISSANCE: 31 DÉCEMBRE 1943

LIEU DE NAISSANCE: BISSIKRIMA, RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Situation/fonction actuelle

Conseiller en fonction au Ministre de la justice, Garde des Sceaux. Le Cabinet assiste le Ministre dans la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de justice. Le Conseiller joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de cette politique tel qu'il ressort des activités professionnelles ci-dessous décrites.

Principales activités professionnelles

Au niveau ministériel, il convient de gérer et de coordonner. La gestion et la coordination à ce sommet requièrent, pour être efficaces, au moins deux niveaux de compétence: d'abord le niveau de gestionnaire technicien, ce qui suppose une bonne connaissance du domaine dans lequel on travaille. Le choix de M. Fofana à ce poste a tenu compte des fonctions d'autorité exercé à chacun des deux degrés de l'organisation judiciaire guinéenne et à la juridiction suprême de contrôle de l'application de la loi. Une bonne fraction de volume de travail de M. Fofana fait appel à l'application d'une telle compétence, le reste ressortissant au niveau de la gestion spécialiste inséparable de la souplesse, de créativité, de maturité, indispensables à la gestion d'un monde complexe.

Études

Magistrat de formation acquise à l'École supérieure d'administration de la République de Guinée, sur le fondement d'une maîtrise en droit de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry, assortie d'études postuniversitaires principalement à l'École internationale de Bordeaux (France) et à Clark Atlanta University (États-Unis).

Autres activités

1987-1992: Membre du Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels.

Participation à la rédaction du rapport initial et de rapports périodiques additifs de la République de Guinée soumis au Comité des droits de l'homme.

Publication

Intérêts de la rédaction d'un rapport national en matière d'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Langues de travail

Français, anglais.
